



Procès-verbal de l'Assemblée Générale
de la
FFEISSM Val de MARNE
Vendredi 13 octobre 2023

Procès-verbal de l'Assemblée générale du CODEP94 de la FFEISSM

Vendredi 13 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 octobre à 20h00, les adhérents de la FFEISSM VAL DE MARNE, Comité Départemental du Val de Marne de la FFEISSM, association loi de 1901, se sont réunis dans les bureaux du 16 avenue Raspail à Gentilly 94250 sur convocation du Comité Directeur en date du 27 septembre 2023. Il est dressé une feuille de présence qui est signée, en présentiel, par chaque adhérent en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jérôme MOISSON, Président du Comité Directeur.

Monsieur André DONZON et Madame Géraldine LAMBRECHTS acceptant ces fonctions, sont appelés comme scrutateurs et membres du bureau de vote, Monsieur Laurent LE BRIS, qui accepte, est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire, l'ensemble constituant le bureau de l'Assemblée Générale.

Le tout conformément aux statuts.

M. le Président constate d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau de l'assemblée, que 16 Clubs adhérents sont présents ou représentés et possèdent 46 voix sur 98, soit 47%. Ce nombre composant donc plus du quart requis, l'Assemblée est régulièrement constituée et, conformément aux statuts Titre 2 Section 1, peut valablement délibérer.

M. Jérôme MOISSON rappelle que l'Assemblée est réunie à effet de délibérer sur la période couvrant du 1/09/2022 au 31/08/2023. l'ordre du jour sera le suivant :

- ✓ Rapport moral du Président.
- ✓ Rapport du Secrétaire.
- ✓ Rapport des Vérificateurs Comptables.
- ✓ Rapport du Trésorier.
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice 2022 - 2023
- ✓ Affectation du Résultat.
- ✓ Quitus au Trésorier.
- ✓ Budget 2023 - 2024.
- ✓ Rapport d'activités de chaque commission.

1. Rapport de Mr le Président MOISSON

En préambule, Mr MOISSON accueille et remercie les membres de l'Assemblée pour leur présence et remercie Mr Francis MERLO, Président FFEISSM de la Région Ile de France, de nous honorer de sa présence à notre Assemblée.

Le Président souligne et remercie Mr Francis MERLO pour le support qu'il lui a apporté tout au long de l'année dans tous les compartiments de son activité Fédérale.

Le Président remercie aussi chaleureusement tous les membres du Comité Directeur et responsables de Commissions pour le travail effectué tout au long de la saison 2022 - 2023.



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FFESSM Val de MARNE Vendredi 13 octobre 2023

Le Président énonce son rapport moral dont la transcription de sa présentation visuelle est donnée ci-dessous :

En termes d'activités, le Codep a quasiment retrouvé son niveau « pré-Covid ».

Les Présidents des commissions sont ainsi mis à l'honneur pour avoir assuré au mieux les activités offertes par le Codep sur la saison passée. Chacune des Commission a su remobiliser les Clubs et recommencé à former les cadres et moniteurs propres à leur activité. Un satisfecit particulier est décerné à l'Apnée qui s'est réorganisée et a démontré un développement particulier au cours de la saison.

Les commission Hockey et PSP sont encore en cours de réorganisation. Une commission « Tir sur Cible » devrait voir le jour cette prochaine saison.

A noter, au global, une demande en forte croissance des Clubs pour des demandes de formations.

Au niveau des subventions, la reprise des contacts avec les instances gérants les dossiers a porté ses fruits en rétablissant un niveau de confiance envers le Codep94. A noter toutefois que les règles d'attribution et de contrôles des subventions se durcit sur la forme et le fond. Le Codep pourrait d'ailleurs en faire les frais à cause d'un projet non réalisé soutenu par l'ANS..

Concernant les commissions, un gros travail sur les budgets et les résultats financiers des actions s'est déroulé tout au long de l'année, permettant ainsi de revenir à l'équilibre tout en respectant une éthique impartiale.

En termes de communication, un souci majeur reste la fragilité du site Internet dans sa forme actuelle car trop difficile à entretenir et mettre à jour. Une solution à été travaillée sur la base d'une nouvelle offre développée et proposée par l'organisation AssoConnect permettant une gestion et une mise a jour d'un site sans compétences techniques particulières. Cette solution à été exposée lors du dernier Comité directeur et retenue pour remplacer le site actuel. Cette solution va être mise en ligne aussitôt que le lien avec l'ancien site sera redirigé vers AssoConnect.

Avant de laisser la parole à notre Président de région, Jérôme remercie une nouvelle fois l'ensemble des acteurs du Codep94, et en particulier Geraldine Lambrechts, assistée de Françoise Fiemeyer, pour le travail effectué lors de la reprise de saisie des éléments de la trésorerie du Codep après le vol de l'ordinateur dans lequel était installé le logiciel de comptabilité.

Intervention de Francis MERLO, Président IDF/Picardie

En préambule, le Président MERLO exprime à l'assistance le plaisir qu'il a de participer à cette AG de notre CODEP 94 et remercie Jérôme MOISSON pour son invitation.

Le Président MERLO revient sur les évènements qui ont émaillés la vie de la Fédération depuis le début de l'année. Il met l'accent sur les prochaines élections régionales à Paris en décembre, et l'impérative nécessité que les clubs soient présents ou représentés, d'autant que cette AG sera électorale. A ce sujet, le Président MERLO informe qu'après 18 ans de Présidence, il ne briguera pas une autre mandat.

Le Président MERLO remercie Jérôme MOISSON pour son action au Codep 94 et renouvelle toute sa confiance au Comité Directeur du CODEP 94 dans son ensemble et à Président pour la période à venir.

- ✓ Francis MERLO informe que la prochaine AG Régionale aura lieu (exercice 2023), aura lieu à Paris le 25 novembre 2023.
- ✓ AG Nationale aura lieu 2 et 4 décembre 2023 à Bordeaux.
- ✓ 25eme Salon de la Plongée les 11 au 14 janvier 2024 au Palais de Versailles.



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FFESSM Val de MARNE Vendredi 13 octobre 2023

VOTE. Le rapport du Président est soumis au vote

✓ **Le rapport du Président est approuvé à l'unanimité**

L'intégralité de la présentation visuelle du rapport moral du Président, est annexée à ce rapport et sera publiée sur le site Internet de la FFESSM Val de Marne.

2. Rapport du Secrétaire

Le secrétaire Laurent LE BRIS rappelle que, du fait du calage de la période de fonctionnement du CODEP sur l'année sportive, cette AG couvre du 1^{er} sept 2022 au 31 aout 2023

Malgré une bonne reprise du nombre d'adhérents, les effets du COVID se sont encore fait sentir sur la saison qui vient de s'achever. A noter un nombre de changement des plus importants qu'à l'habitude des bureaux directeurs des Clubs.

Au niveau du périmètre du 94, on assiste à une stabilité du nombre de Clubs malgré 1 club mis en sommeil par la Fédération du fait du nombre d'adhérents statutairement insuffisant (<10).

A noter que sur la saison qui commence, les perspectives adhésions s'annoncent meilleures.

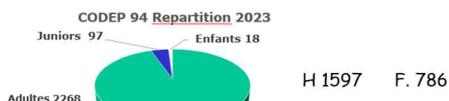
Selon les chiffres et les informations recueillies, les adhésions des pratiquants sont en hausse ainsi que les demandes de formations et de passage de niveau.

RAPPORT du SECRETAIRE

Infos FFESSM Département (CODEP94) 2022 -2023.

41 Clubs en activité (? non adhérents) 3 S.C.A en activité FFESSM IdF

- 2730 2013/2014
- 2888 2014/2015
- 2823 2015/2016
- 2710 2016/2017
- 2719 2017/2018
- 2655 2018/2019
- 2229 2021/2022
- 2388 2022 / 2023



Comité Départemental 94 - Assemblée Générale - 13 Octobre 2023



Rapport des licences - 07 - Ile de France
Saison 2021/2022

Nom structure	Adulte	Junior	Enfant	Homme	Femme	Total
Paris	3396	106	45	2247	1300	3547
Seine-et-Marne	1966	220	107	1572	721	2293
Yvelines	2882	207	108	2159	1038	3197
Essonne	2722	187	65	1997	977	2974
Hauts-de-Seine	4003	219	73	2804	1491	4295
Seine-Saint-Denis	1361	87	31	1006	473	1479
Val-de-Marne	2110	97	22	1484	745	2229
Val-d'Oise	2027	295	146	1665	803	2468
TOTAUX :	20467	1418	597	14934	7548	22482



Comité Départemental 94 - Assemblée Générale - 13 Octobre 2023

En analyse, le secrétaire rappelle que sur la période, le département présente une bonne stabilité, au regard de la situation générale des autres départements de la Région Ile de France, aussi bien sur le nombre d'adhérents que pour le maintien de la proportion « féminine » et « jeunes ».

Comme pour l'année passée, le secrétaire indique que les activités administratives du CODEP sont principalement concentrées sur la « maintenance » des différentes listes de communication et des dossiers, sur l'organisation des réunions et la communication vers les Clubs.

Le secrétaire rappelle aux Clubs de faire parvenir tous changements de responsables ou de contact à la Fédération au travers du formulaire FFESSM adéquat. (Idem pour les PV d'AG).



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FFEISSM Val de MARNE Vendredi 13 octobre 2023

Le secrétaire termine son exposé en rappelant à l'assemblée que le CODEP 94 est à l'entière disposition des Clubs pour être leur support en termes de renseignements, démarches.

Site INTERNET

Reprenant l'annonce faite en introduction, le Secrétaire Laurent Le Bris indique que les essais effectués confirment que le site proposé par AssoConnect conviendrait... éventuellement au prix d'une esthétique un peu limitée.. mais surtout au grand bénéfice d'une mise à jour facile et directe par chaque responsable de Commission, sans devoir à faire appel à une tierce personne. Une redirection du lien est nécessaire pour conserver le même lien <https://ffessm-cd94.fr/>

Le passage sur le nouveau site a été voté en Codir du 4 octobre 2023.

Alexandre Luong Truong Van est en charge de la mise en place de la redirection du lien.

VOTE. Le rapport du Secrétaire est soumis au vote

✓ **Le rapport du Secrétaire est approuvé à l'unanimité.**

3. Rapport des Vérificateurs aux comptes Thierry Quelquejeu

Mr Hervé LOUET étant empêché, la vérification a été réalisée le 3 octobre 2023 par M. Thierry QUELQUEJEU en présence de MM Jérôme MOISSON (au titre de trésorier sur la période) et Laurent LE BRIS (secrétaire).

Thierry Quelquejeu a remis son rapport ci annexé, avec pour méthodologie, une vérification par sondage sur les décaissements effectués, avec priorité donnée aux remboursements de frais et aux montants élevés, ainsi qu'un contrôle du rapprochement bancaire. Par ailleurs, la régularité du bilan a aussi été vérifiée.

Thierry Quelquejeu indique qu'aucune incohérence ou erreur n'a été relevée et mentionne une totale clarté, régularité et sincérité dans la tenue des comptes pour les comptes de la saison 2022 – 2023.

Au plan général et au vu des pièces présentées, aucune incohérence significative n'a été décelée pouvant mettre en doute la véracité du résultat comptable de la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

La copie du certificat est annexée à ce rapport et sera publiée sur le nouveau site Internet de la FFEISSM Val de Marne.

Un nouvel appel à candidature sera lancé pour le renouvellement du poste et d'un second poste de vérificateur pour le prochain exercice de 2023.



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FFESSM Val de MARNE Vendredi 13 octobre 2023

4. Rapport du Trésorier : Jérôme MOISSON

Le Trésorier sortant détaille les éléments des comptes présentés et validés au CODIR du 4 octobre 2023.

Les comptes se caractérisent par les données suivantes :

RESULTATS : Le trésorier confirme une position financière du Codep reste très saine à ce jour car de nombreuses actions ont été reportées donc non décaissées.

Total du bilan : 109 875,73 €

Total des produits : 78 298 €

Total des charges : 74 743 €

Résultat net comptable (Excédent) : 3 555,73 €

Cet excédent exceptionnel s'explique :

- pour les produits :

- par des subventions obtenues en dépit d'un contexte difficile : 3700 € reçus de l'Agence Nationale du Sport (mais dont 2000€ de provisionnés pour restitution car l'action prévue n'a pu être réalisée).

- Augmentation des ristournes sur licences due au nombre de licenciés et versement du solde 2023. réaffectés sur 2022 et 4000 € du Conseil Général du Val-de-Marne

- des produits sur actions à nouveau réalisées (participations des stagiaires) : 35027 €

- des reprises de cotisations clubs après un gel des cotisations: 1728 €

- pour les charges :

Plus de baisses de dépenses que de baisses de recettes.

des dépenses modérées en raison de la reprise des stages suite au Covid19 (charges de plongée 23 292,98 € + déplacements et missions 7 065,78) vs 8 605,66 € l'an dernier.

BILAN

Le bilan est sain, mais on est susceptible de rembourser une partie des subventions de l'ANS (2000 € pour l'action de Sport Santé de 2021 reportée sur 2022 non réalisée) ou celles pour lesquelles il n'est pas fourni de compte rendu d'action littéral et chiffré, voire ne pas recevoir de subvention l'année prochaine.

Le Trésorier regrette néanmoins un trop faible investissement en matériel des commissions d'où un bilan contenant des immobilisations vieillissantes intégralement amorties pour la plupart.

Aussi, il propose aux commissions que cette situation financière exceptionnelle leur permette sur la saison 2023-2024 de relancer l'activité par l'acquisition de matériels immobilisés, c'est à dire destinés à rester de façon durable au Codep, favorisant de nouveaux et ambitieux projets.

Les bilans et annexes seront consultables sur le site internet du CODEP et pourront être postés à tous les adhérents du Codep 94 à leur demande.

Approbation des comptes.

VOTE. Le rapport du Trésorier est soumis au vote.

✓ Le rapport du Trésorier est approuvé à l'unanimité pour les comptes pour l'exercice 2022-2023 ainsi présentés.



Procès-verbal de l'Assemblée Générale
de la
FFESSM Val de MARNE
Vendredi 13 octobre 2023

5. Affectation de l'excédent pour l'exercice 2022-20232 :

Proposition d'affectation de l'excédent de 3 555,73€ en réserve générale (Matériel d'entraînement, audiovisuel, mobilier et matériel de bureau).

VOTE. La proposition d'affectation de réserve est soumise au vote.

✓ **L'affectation en « réserve générale » est approuvée à l'unanimité.**

6. Quitus au trésorier

VOTE. La proposition de quitus au Trésorier est soumis au vote.

✓ **L'Assemblée Générale donne le QUITUS au Trésorier à l'unanimité.**

7. Vote du budget 2023

Le budget prévisionnel détaillé 2024 (période du 01/09/2023 -> 31/08/2024) est présenté et commenté par le Président qui indique que les budgets ont été établis sur les bases des budgets des années précédentes, en concertation et sur les demandes des commissions (rappel : les budgets de fonctionnement n'incluent pas les investissements).

A noter : une diminution quasi certaine de diminution des subventions.

il l'avait élaboré d'office sur les bases des budgets des années précédentes. Cette année, les commissions ont présenté des besoins allant au-delà de l'équilibre financier notamment par la baisse des subventions. C'est surtout la Technique qui, avec un déficit annoncé de 13 K€ sur la seule action GP-N4, a dû rechercher une baisse de son déficit global. L'affectation demandée de la subvention allouée en 2021 au Sport Santé repoussé sur 2022, les dossiers de subventions à faire impérativement par leurs responsables sur les stages GPN4 au Conseil Départemental (1 mois avant minimum) et surtout des formations en salle générant suffisamment de bénéfice seront nécessaires pour contenir leur budget. Si les budgets ne sont pas maîtrisés, les actions seront obligatoirement réduites l'année suivante et une révision des modes de fonctionnement seront nécessaires.

Aussi, le Président présente le budget global du Codep qui s'avère ambitieux en matière de produits pour être équilibré.

Enfin, il précise à l'assemblée que, lors des précédents CODIR, avoir renouvelé aux Présidents des Commissions la nécessité d'investir en matériels pour la pérennité de leurs commissions. Leur ayant demandé de présenter leurs besoins au Bureau, les demandes seront examinées le plus favorablement possible.

VOTE. La proposition est soumise au vote

✓ **La proposition des budgets pour 2024 est approuvée à l'unanimité**



Procès-verbal de l'Assemblée Générale
de la
FFESSM Val de MARNE
Vendredi 13 octobre 2023

8. Rapport d'activité des commissions du CODEP94

Les rapports des commissions sont joints dans l'annexe et disponibles sur le site

Ils sont présentés successivement par :

- Jean François BARBE pour l'Apnée, [Annexe : p 1](#)
- Caroline CAPLAN pour l'Environnement et la Biologie Subaquatique, [Annexe : p 11](#)
- Christine DUMAS pour la Nage avec Palmes, [Annexe : p 14](#)
- André DONZON pour la Pêche sous-marine, [Annexe : p 20](#)
- Alexandre LUONG TRUONG VAN pour la Technique, [Annexe : p 25](#)
- Dominique VIOLA pour l'Audiovisuel, [Annexe : p 30](#)

Clôture de la réunion

L'Assemblée remercie une nouvelle fois Francis MERLO, ainsi que tous les participants à cette réunion pour leur présence, la qualité des débats et leur implication dans le mouvement sportif.

Aucune question n'étant plus soumise à l'assemblée générale, les travaux s'achèvent à 22h00.

Le Président

Jérôme MOISSON

Le Secrétaire

Laurent LEBRIS